

**LIBERATION.FR : lundi 22 octobre 2007:**

**Etienne Chouard :  
Le traité européen «est un viol politique»**

Déjà pourfendeur du projet de Constitution européenne rejeté par les français en 2005, l'économiste et professeur d'informatique Etienne Chouard dénonce violemment le nouveau traité de Lisbonne. Une copie conforme du texte précédent, estime-t-il.

<http://www.liberation.fr/actualite/politiques/286518.FR.php>

---

*Etienne Chouard s'était fait connaître en 2005 grâce à son site internet qui décortiquait et dénonçait la Constitution européenne. Il revient aujourd'hui à la charge contre le nouveau traité européen de Lisbonne. Pour ce professeur d'économie, de droit et d'informatique d'un lycée du sud de la France, il s'agit sur le fond de la même Constitution, pourtant rejetée par les Français et les Hollandais. Et appelle à la combattre.*

**Entretien.**

**Le nouveau traité européen a été adopté vendredi à Lisbonne. Ce texte ressemble-t-il à la Constitution rejetée en 2005 ?**

Ce n'est pas une version édulcorée, c'est la même version et je la combats violemment. On a retiré trois détails sans importance : le drapeau, l'hymne, la référence à la monnaie, le mot Constitution, comme si le fait de retirer l'étiquette retirait le danger. Et puis on nous impose par voie parlementaire ce qu'on vient de refuser par référendum. Pour moi, c'est un viol. Un viol politique, c'est une cause de guerre civile. Et les journalistes qui défendent cela sont subordonnés. Ils ne font pas leur boulot de journaliste.

**Pour vous, un nouveau référendum est un minimum ?**

Oui, ça me paraît évident, pour cinq raisons. Parce que sur le fond, tout ce qui est dangereux est là : la confusion des pouvoirs dans les mains de l'exécutif, avec les «procédures législatives spéciales» ou les «actes non législatifs». Le Parlement ne les contrôle pas et ce sont des normes obligatoires qui s'appliquent à tout le monde. C'est incroyable. Et cela peut concerner la concurrence, le marché intérieur, la circulation de capitaux, des choses très importantes, qui sont hors contrôle !

Deuxième point : la dépendance des juges européens vis-à-vis de l'exécutif pour leur carrière. Ils sont nommés pour six ans par les gouvernements, et renouvelables. Dans les démocraties, ça ne se fait pas comme ça. L'indépendance des magistrats est l'un des fondements de la démocratie.

Troisièmement : l'article 104 de Maastricht, c'est-à-dire l'interdiction pour les Etats de créer la monnaie. On est fou d'accepter ça. Les Etats l'ont accepté à Maastricht, c'est toujours là aujourd'hui. Maintenant, ils doivent s'endetter quand ils ont besoin d'argent et payer un intérêt aux banques. Mais on est fou ! C'est contraire à l'intérêt général. La souveraineté politique dépend de la souveraineté monétaire. Si vous l'abandonnez, vous avez tout perdu.

Autre point : la révision de la Constitution. Elle se fait sans les peuples.

Et enfin, dans cette Constitution, aucun organe n'est responsable de ses actes. A part la motion de censure, qui est théorique, parce qu'à la majorité des 2/3, il n'y a pas de mécanisme de responsabilité. Le Conseil des ministres, le Conseil européen, le Parlement ne peuvent être renversés ou dissous par personne. La Banque centrale n'a de compte à rendre à personne. Mais qui est responsable de ses actes là-dedans ?

**L'article sur la concurrence libre et non-faussée ne figure plus dans le traité. Mais dans les annexes sur les dispositions pour le marché intérieur, il est toujours dit que la concurrence doit être non-faussée. Pensez-vous que les gouvernements veulent contourner les «non» français et hollandais ?**

Ils ne les contournent pas, ils les violent. Ils ont retiré le mot Constitution et la partie III. Mais en réalité, elle est encore en œuvre. C'est le royaume de l'hypocrisie. C'est de la violence.

**Pensez-vous que la chancelière allemande Angela Merckel a pris l'ascendant sur Nicolas Sarkozy ?**

Non, pour moi, ils sont en collusion parfaite. Ils ont convenu du jeu que Sarkozy allait jouer. Il a dit du mal d'eux, mais il sait très bien qu'il ne peut rien faire. Il n'a qu'une envie, c'est de passer son traité en force, comme les autres dirigeants européens.

**La contestation peut-elle monter, notamment par Internet, comme en 2005 ?**

Ça dépend des journalistes. En 2005, il a pu y avoir une contestation car il y avait une perspective, un référendum. Mais si les gens qui vous gouvernent ont décidé de vous violer, c'est-à-dire de ne plus vous demander votre avis, de remettre le bâillon à la victime, eh bien elle ne peut plus crier. On ne nous demande plus notre avis, là. Pourquoi les gens se mobiliseraient dans ce cas ? Les visites sur mon site n'ont pas augmenté pour le moment. Mais je compte sur les journalistes pour être les sentinelles du peuple et l'alerter.

François VIGNAL

<http://www.liberation.fr/actualite/politiques/286518.FR.php>

© Libération